



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002487

Dénomination nationale : Agronomie

Spécialité : Protection civile et sécurité des populations

Présentation de la spécialité

La licence prépare aux métiers de la sécurité civile, principalement aux métiers d'officier de sapeur pompier, de chargé de prévention dans les collectivités territoriales et, dans une moindre mesure, de responsable sécurité dans une entreprise. Pour cela, elle apporte des compétences sur l'environnement de la sécurité civile, les risques majeurs (naturels, technologiques, domestiques), la formulation des plans de prévention des risques, les outils de la prévention et de la gestion des risques. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Poitiers sur son site de Niort, avec pour composantes associées les Facultés de droit et sciences sociales, de sciences humaines et arts et l'Institut des risques industriels, assurantiels et financiers.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	84 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 3 enquêtes nationales 3 enquêtes à 6 mois de l'établissement	de 79 % à 91 % de 33 % à 62 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est assez spécifique car visant principalement des emplois à concours, tels ceux d'officier de sapeur pompier, de technicien supérieurs en sécurité de collectivités. Dès lors, l'insertion professionnelle dépend très largement de la réussite aux concours et du nombre de places qui y sont offertes. De plus, les résultats en termes d'insertion ne peuvent être mesurés qu'après une période de préparation aux concours. La formation peut dans cette perspective faciliter la réussite aux concours et, le cas échéant, pour les étudiants qui y échouent, leur permettre de suivre un autre projet professionnel.

La licence semble être en adéquation avec les objectifs fixés, puisque l'insertion professionnelle à trente mois est satisfaisante, avec un taux d'emploi relativement élevé, des débouchés stables et dans les métiers visés de la sécurité civile ou de la fonction publique territoriale, accessoirement du secteur privé. Par ailleurs, les intervenants professionnels et universitaires ont des compétences reconnues, et c'est une formation attractive, qui recrute en validation d'acquis et d'expérience (VAE).

Les recommandations émises lors du renouvellement de la formation ont par ailleurs été prises en compte. La licence a évolué en prenant en compte le besoin d'acquisition de compétences nouvelles, notamment dans le domaine juridique. Cela pourrait permettre pour l'avenir de préparer une plus large ouverture à de nouveaux métiers, notamment hors fonction publique. Le recrutement de L2 est cependant peu important et les promotions trop largement issues des étudiants de l'IUT et de son département « Hygiène, sécurité, environnement ».

- Points forts :
 - Une prise en compte des besoins liés à l'insertion professionnelle.
 - La capacité d'adaptation.
 - La qualité de l'équipe pédagogique.
 - L'attractivité de la formation.

- Points faibles :
 - Une faible intégration de L2.
 - Un trop fort recrutement d'étudiants issus de l'IUT.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il conviendrait, pour ne pas dépendre trop étroitement, dans l'avenir, des taux de réussite et du nombre de postes ouverts aux concours, de continuer à explorer les métiers connexes à ceux de la sécurité civile, en particulier dans le domaine de la gestion des risques naturels, technologiques ou de l'incendie. Cela passerait certainement par une ouverture sur d'autres publics que ceux issus du seul département « Hygiène, sécurité, environnement », mais aussi par un renforcement des connaissances théoriques apportées dans la formation à un public manquant de connaissances préalables. La mise en place d'une unité préparatoire, une différenciation de parcours de formation et une révision en conséquence du programme, pourraient permettre d'intégrer ce public plus diversifié et de proposer des débouchés en entreprise, sans qu'il soit nécessaire pour les étudiants de compléter leur formation.